



INTERCO 44

Section CFDT Nantes

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CHSCT DU 8 AVRIL 2020

Participants : E. LEFRANC, C. CORBOU, G. DAVIEAU, K. BURBAN-EVAIN, R. FORTUN,
M. LORANT, S. KEMER
2 représentants par OS et les secrétaires des OS (sans intervention)

I- Consignes sanitaires et équipements de protection des agents

1-1- Médecine Préventive Professionnelle

Actuellement la MPP a placé :

- 634 agents en confinement pour raisons médicales (ces agents ont des pathologies aggravantes face à cette maladie).
- 108 agents en quatorzaine (ces agents ont été en contact de personnes portant ce virus).
- 80 agents présentant tous les symptômes du Covid-19 connus de la MPP.

Depuis le début du confinement, la MPP a eu des échanges avec 12 % des agents de nos collectivités d'environ 20 minutes chacun.

1-2- Service Social du Personnel

Le Service Social a reçu 34 appels depuis le début du confinement et a pu envoyer ces agents vers le COS. La commission solidarité du COS s'est réunie le mardi 7 avril et a examiné les dossiers. Pour l'aide alimentaire un choix est laissé à l'agent, soit il reçoit l'argent sur son compte, soit l'argent est versé sur le compte d'un commerçant. Cette disposition permet d'aider les agents qui ne peuvent pas avoir accès à leur compte.

La CFDT porte ses valeurs de solidarités depuis toujours afin d'aider les agents en difficultés et défend la commission solidarité et le maintien de son budget au COS .



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

II- Département Territoire et Proximité

Le Département Territoire et Proximité comprend les Pôles de Proximité, le SEVE et la Direction de l'Espace Public. Les différents PCA ont été mis en place dès le 17 mars. Les effectifs mobilisés se sont réduits pour répondre au plus près des besoins.

Aujourd'hui, le SEVE mobilise 25 agents par jour, 10 à 20 agents par Pôle de Proximité par jour dont 1 à 3 équipes de nettoyage.

Entretien de l'Espace Public

Le Département Territoire et Proximité suit l'avis du Haut Conseil de Santé Public et ne généralise pas la désinfection des rues qui **conduirait à des pollutions graves et importantes des eaux**. Il est interdit d'utiliser des souffleurs pour ne pas propager le virus, de plus la saison ne s'y prête pas puisqu'il n'y pas de feuilles à ramasser.

Les aubettes de bus et les tramway sont nettoyés par la TAN.

Les Pôles de Proximités nettoient très régulièrement les colonnes enterrées, les points d'apports volontaires et les poubelles sur l'espace public.

Pour se protéger, les agents ont leur tenue de travail et leurs EPI habituels, en plus du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes. Seul l'équipe du centre ville qui collecte les cartons auprès des commerçants ont reçu des masques chirurgicaux du fait des contacts rapprochés.

Suite à la décision du Préfet, des barrières ont été installées en 24 heures le long des berges et de certains parcs pour en interdire l'accès. Les équipes de voiries ont été sollicitées pour renforcer ponctuellement les PCA. Ce week-end, beaucoup de personnes se sont autorisées à les franchir pour se promener, donc, actuellement les équipes renforcent les barrages des chemins de berges.

Le SEVE deux fois par semaine contrôle la hauteur des pelouses. Si besoin, des jardiniers en réserve du PCA interviennent 2 par 2, en cas d'accident, pour tondre. Le but est d'éviter que l'herbe pousse trop et que cela nécessite par la suite des engins de fauche.

III- Département Prévention et Solidarité

3-1- Les EHPAD et les Résidences Autonomies

Actuellement dans les EHPAD, 12 résidents sont en confinement de précaution après un séjour au CHU pour d'autres pathologies que le Covid-19.

9 résidents ont été testés car suspicion, les résultats se sont avérés nuls.

Dans les Résidences Autonomies, une personne âgée est malade du Covid-19 et a été transférée au CHU par mesure de protection pour les autres résidents et le personnel soignant.



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

La CFDT a interrogé :

« Suite à l'actualité, les résidents et les agents travaillant dans les EHPAD seront-ils tous dépistés pour savoir s'ils sont porteurs ou ont été porteurs du Covid-19 ? »

Le Ministre de la Santé a effectivement annoncé le principe de dépistage de l'ensemble des résidents et du personnel soignant des EHPAD. L'administration a sollicité l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour en connaître les modalités et elle attend leurs consignes.

Le dépistage concerne les 780 personnes résidentes et les 300 agents intervenant.

« Quelle est « l'ambiance » dans les EHPAD ? Les résidents ne souffrent-ils pas trop du confinement ? Cela se ressent-il sur les agents ? »

Les agents sont très fortement mobilisés et ils sont effectivement dans une situation très stressante. Leur plus grande crainte est d'être la personne contaminée qui introduit le virus auprès des personnes âgées.

Pour répondre à cette situation, l'administration met des moyens en place :

- par exemple pour lundi de Pâque, les autres années 90 agents étaient mobilisés, cette année il y aura les 90 agents plus 35 agents volontaires.

- de plus, le Département Prévention et Solidarité a commandé 300 cartes pour les stations services Total.

- enfin, les agents des EHPAD peuvent prendre des jours de congé sous réserve de pouvoir les remplacer.

Il manque toujours des agents de nuit.

Pour les résidents un système de vision-conférence a été installée dans chaque EHPAD pour leur permettre de communiquer à l'extérieur.

Pour les Résidences Autonomies, les personnes âgées sont mécontentes d'être enfermées dans leur logement. L'administration le conçoit car elles étaient habituées à vaquer librement comme tout autre citoyen. Maintenant leurs achats et leurs courses sont pris en charge, tout au plus elles peuvent se promener dans les couloirs ou les espaces verts de la Résidences Autonomies. Des animations sont mises en place comme par exemple une chorale où chaque résident chante depuis sa fenêtre.

« Après avoir vu une interview du Professeur Didier RAOUL qui alertait que de laisser un patient malade du Covid-19 dans un EHPAD, c'est une véritable bombe à retardement. Avez-vous envisagé l'évacuation systématique des personnes malades du Covid-19 ? »

L'administration a une convention avec le CHU, des réunions toutes les semaines sont organisées pour faire le point de la situation sanitaire. A l'hôpital Laënnec, 3 unités de 30 lits ont été créées pour recevoir les personnes âgées des EHPAD. La première unité est pleine, la deuxième unité est remplie à 70 %, la troisième unité est en cour de création. Donc, dans l'immédiat les résidents malades peuvent être extraits des EHPAD.

3-2- Établissement Agnès Varda



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

Les 3 premiers semaines ont été difficiles pour ce nouvel établissement avec des malfaçons à faire réparer urgemment (fuite...). L'afflux est important (110 à 120 paniers repas par jour). La police municipale intervient pour faire respecter les règles de distance, principalement à l'extérieur. En effet, les usagers rentrent dans le restaurant, se lavent les mains et prennent leur panier repas mais ils ne peuvent manger à l'intérieur. Ils mangent sur l'espace public immédiat d'où l'intervention de la police municipale pour leur indiquer d'autres lieux afin d'éviter trop de monde ensemble.

A partir de mardi prochain, une partie du public sera réorientée vers le Wattignies Social Club afin de répartir la distribution.

Un agent a été atteint par le Covid-19. Il a pu s'entretenir avec la MPP. La MPP a contacté tous les autres agents en contact avec celui-ci afin de prendre des mesures barrières plus importantes.

3-3- Citad'elles

Depuis le début du confinement, il y a une forte baisse des appels, mais les femmes qui appellent sont dans des situations de violences avérées avec besoin d'une prise en charge.

30 à 40 personnes se signalent par semaine.

Un 1er entretien téléphonique permet de les écouter et de les réorienter éventuellement (Police pour porter plainte, suivi psychologique, soin CHU...).

10 à 15 rendez-vous physique ont lieu chaque semaine.

Les 3 appartements d'accueil d'urgence pouvant être occupés, la Ville de Nantes a passé un accord avec une chaîne hôtelière pour avoir 4 à 5 chambres supplémentaires pour accueillir femme et enfants.

IV- Questions des Organisations Syndicales

La CFDT a demandé :

« Les écoles seront-elles ouvertes pendant les vacances scolaires du printemps ?

Si les écoles sont fermées, les centres de loisirs vont-ils prendre le relais ? Comment vont-ils s'organiser pour conserver les gestes barrières ? »

L'administration nous a répondu qu'actuellement pour les enfants des agents en PCA une crèche est ouverte (de 0 à 3 ans) et un centre de loisirs (de 4 ans à plus). Le centre de loisirs reçoit 1 à 3 enfants par jour, c'est un service gratuit, pas d'affluence.

Pour les vacances de printemps, les écoles ferment donc les centres de loisirs prennent le relais. La Manufacture peut accueillir 5 unités de 10 enfants ainsi que le centre de loisirs du Martray. 2 autres sites sont en réserve selon la fréquentation. Le matériel de protection sera fourni comme pour les écoles.



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr